



25^{èmes}

JOURNÉES DE L'ANCIC

Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception

JEUDI 28 ET
VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023
LA RÉUNION

LUX HÔTEL – Saint-Gilles les Bains

Possibilité de suivre les journées en distanciel

Public et prérequis :

Professionnels exerçants dans le champ de la contraception, de l'IVG, de l'éducation à la sexualité.

Personnes en situation de handicap, merci de contacter notre équipe à l'adresse contact@repere.re, pour faire le point sur les adaptations nécessaires.

Comité d'organisation :

ANCIC : Chrystel Bornat, Sylvie Denoel, Emmanuelle Thore, Nathalie Trignol Viguiier

CGEOI 974 : Alain Domercq

REPERE : Éric Bertrand, Sylvie Boukerrou

REPÉMA : Chaïma Madi-Haribou



JEUDI 28 SEPTEMBRE PRÉ PROGRAMME

HEURES RÉUNION

9H00 Accueil des participants

9H30 Ouverture des journées et allocution des financeurs

10H30 Table ronde N°1 : Table régionale des départements de l'Océan Indien

- 1/ Prise en charge des IVG à domicile pour les mineur.e.s
 - 2/ Etat des lieux et dynamisme à La Réunion (*Eric Bertrand*), et à Mayotte
 - 3/ Recherche sur la téléconsultation sage-femme pour la contraception chez les mineur.e.s - *SEXTUOZE*
-

12H30 Déjeuner

14H00 Table ronde N°2 : Actualités législatives en 2023

- 1/ IVG entre 14 et 16 SA : bilan à 1 an - *Nathalie Trignol-Viguié*
- 2/ Retour sur les IVG médicamenteuses jusqu'à 9 SA - *Emmanuelle Lhomme*
- 3/ IVG instrumentales réalisées par les sages-femmes - *Claire Wolker-Jarfaut ANSFO*
- 4/ Accès à la contraception et au dépistage des IST en particulier pour les jeunes de moins de 26 ans : modalités pratiques - *Sylvie Denoël*

16H00 Pause

16H30 Table ronde N°3 : Contraception hormonale : « Je t'aime moi non plus ? »

- 1/ Regard médical - *Lise Duranteau*
- 2/ Regard sociologique - *Cécile Thomé*
- 3/ Perspectives internationales - *Mireille Le Guen*

18H00 Forum débat permettant d'échanger entre les participants en distanciel et en présentiel - *Alain Domercq*

19H00 Fin de journée

JEUDI 28 SEPTEMBRE PRÉ PROGRAMME

HEURES DE PARIS

7H00 Accueil des participants

7H30 Ouverture des journées et allocution des financeurs

8H30 Table ronde N°1 : Table régionale des départements de l'Océan Indien

- 1/ Prise en charge des IVG à domicile pour les mineur.e.s
 - 2/ Etat des lieux et dynamisme à La Réunion (*Eric Bertrand*), et à Mayotte
 - 3/ Recherche sur la téléconsultation sage-femme pour la contraception chez les mineur.e.s - *SEXTUOZE*
-

10H30 Déjeuner

12H00 Table ronde N°2 : Actualités législatives en 2023

- 1/ IVG entre 14 et 16 SA : bilan à 1 an - *Nathalie Trignol-Viguié*
- 2/ Retour sur les IVG médicamenteuses jusqu'à 9 SA - *Emmanuelle Lhomme*
- 3/ IVG instrumentales réalisées par les sages-femmes - *Claire Wolker-Jarfaut*
ANSFO
- 4/ Accès à la contraception et au dépistage des IST en particulier pour les jeunes de moins de 26 ans : modalités pratiques - *Sylvie Denoël*

14H00 Pause

14H30 Table ronde N°3 : Contraception hormonale : « Je t'aime moi non plus ? »

- 1/ Regard médical - *Lise Duranteau*
- 2/ Regard sociologique - *Cécile Thomé*
- 3/ Perspectives internationales - *Mireille Le Guen*

16H00 Forum débat permettant d'échanger entre les participants en distanciel et en présentiel - *Alain Domercq*

17H00 Fin de journée

VENDREDI 29 SEPTEMBRE PRÉ PROGRAMME HEURES RÉUNION

10H00 Accueil des participants

10H30 Table ronde N°4 : l'IVG sous anesthésie locale en pratique

- 1/ L'IVG sous anesthésie locale à l'hôpital - *Julien Sagot*
 - 2/ L'IVG sous anesthésie locale en centre de santé - *Dorothée Le Bec*
 - 3/ L'évaluation de la douleur sous anesthésie locale : étude Aspiloc - *Lucie COZ*
-

12H30 Déjeuner

14H00 ATELIERS

- N°1 : La place de l'homme dans l'IVG et la contraception
Seul atelier accessible en distanciel
- N°2 : Aspiration sous anesthésie locale hors bloc opératoire - *Sylvie Denoël, Laurence Wittke*
- N°3 : Dépistage des violences en consultation de contraception et d'IVG
- N°4 : IVG instrumentale après 14 SA en pratique : partage d'expérience, trucs et astuces - *Emmanuelle L'homme - Nathalie Trignol-Viguié*
- N°5 : Vie affective et sexuelle auprès des établissements scolaires ; formation et outils, retour d'expérience - *Sylvie Boukerrou*

15H45 Pause

16H00 Table ronde N°5 : Les soignants accompagnent les femmes/les couples en demande d'IVG mais qui accompagne les soignants ?

Retour d'expérience - *Elisabeth Levy, Alessandra Conti*

17H00 Session posters et remise de prix

18H00 Fin de journée

VENDREDI 29 SEPTEMBRE PRÉ PROGRAMME

HEURES DE PARIS

8H00 Accueil des participants

8H30 Table ronde N°4 : l'IVG sous anesthésie locale en pratique

1/ L'IVG sous anesthésie locale à l'hôpital - *Julien Sagot*

2/ L'IVG sous anesthésie locale en centre de santé - *Dorothee Le Bec*

3/ L'évaluation de la douleur sous anesthésie locale : étude Aspiloc - *Lucie COZ*

10H30 Déjeuner

12H00 ATELIERS

- N°1 : La place de l'homme dans l'IVG et la contraception
Seul atelier accessible en distanciel
- N°2 : Aspiration sous anesthésie locale hors bloc opératoire - *Sylvie Denoël, Laurence Wittke*
- N°3 : Dépistage des violences en consultation de contraception et d'IVG
- N°4 : IVG instrumentale après 14 SA en pratique : partage d'expérience, trucs et astuces - *Emmanuelle L'homme - Nathalie Trignol-Viguiier*
- N°5 : Vie affective et sexuelle auprès des établissements scolaires ; formation et outils, retour d'expérience - *Sylvie Boukerrou*

13H45 Pause

14H00 Table ronde N°5 : Les soignants accompagnent les femmes/les couples en demande d'IVG mais qui accompagne les soignants ?

Retour d'expérience - *Elisabeth Levy, Alessandra Conti*

15H00 Session posters et remise de prix

16H00 Fin de journée

25^{ème} JOURNÉES DE L'ANCIC

Tarifs et bulletin d'inscription :

Téléchargeables sur :

<https://repere.re/espace-professionnel/agenda/25emes-journees-de-lancic/>
ou sur le site : <http://www.avortementancic.net/spip.php?article1372>

TARIFS pour les 2 journées Pas de tarif réduit pour une seule journée		Présentiel		Visio	
		TARIFS	si inscription avant le 15 juin	TARIFS	si inscription avant le 15 juin
Adhérent ANCIC ou REPERE ou CGEOI	Médecin.....	260 €.....	205 €.....	200 €.....	160 €
	Non médecin.....	150 €.....	120 €.....	100 €.....	80 €
	Étudiant sur justificatifs.....	45 €.....	35 €.....	0.....	0
Non adhérent	Médecin.....	320 €.....	255 €.....	260 €.....	205 €
	Non médecin.....	200 €.....	160 €.....	140 €.....	110 €
	Étudiant sur justificatifs.....	70 €.....	55 €.....	0.....	0
Formation continue	Convention nécessaire, numéro déclaration : 11755069375 merci de contacter : info@ancic.asso.fr	500 €		400 €	

Adhésion 2023

ANCIC Médecin.....50 € / Non médecin.....25 €

REPERE <https://www.helloasso.com/associations/ancic/adhesions/bulletin-adhesion-ancic-2022-1>
Toute profession confondue.....20 € <https://repere.re/adhesion-au-reseau/>

Conditions d'annulation :

Toute annulation doit être transmise avec justificatifs à : contact@repere.re

Retenue de 25% sur l'inscription pour toute annulation avant le 18 août 2023. Aucun remboursement possible après cette date.

PRISE EN CHARGE FAF-PM POUR LES MEDECINS LIBERAUX

Pour obtenir la prise en charge des frais de fonctionnement, un dossier complet doit être transmis, par le médecin libéral, dans un délai de 30 jours suivant le terme de l'action de formation ou du congrès professionnel, par voie dématérialisée via l'espace Extranet Médecins [1] [2] dans le respect des délais impartis.

Par dossier complet, il faut entendre un dossier comportant les pièces suivantes :

- Bordereau à remplir sur l'espace extranet médecins OU à télécharger sur le site internet du FAF PM ;
- Attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle délivrée par l'URSSAF dans l'année de la demande (N), au titre de l'exercice de l'année précédente (N-1), ou, à défaut, l'attestation de versement de la contribution à la formation professionnelle délivrée par l'URSSAF durant l'année N-1, au titre de l'exercice de l'année N-2 ;
- Certificat de réalisation de l'action établi par le dispensateur de l'action ;
- Facture nominative acquittée ;
- Programme du congrès professionnel ;
- Relevé du temps de connexion pour l'action de formation réalisée en tout ou partie à distance ;
- Relevé d'identité bancaire (RIB).

Pour plus d'informations, se connecter sur le site : <https://www.fafpm.org/>

Nos coordonnées du FAF PM :

Numéro d'agrément : 98 97 04181 97

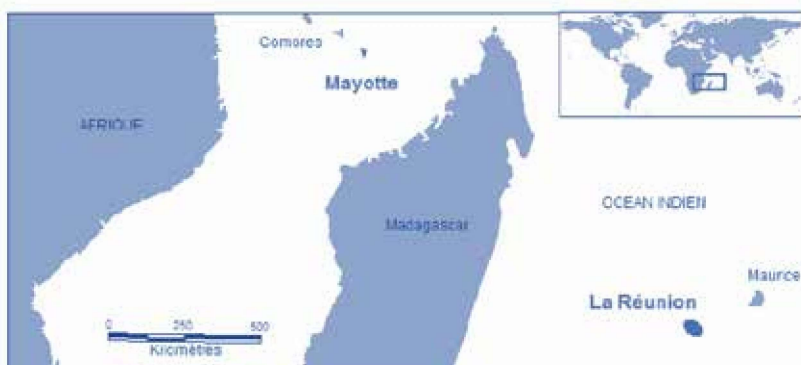
CGEOI- ZAC 2000 Immeuble CAP 2000 6 rue Théodore Drouhet 97420 Le Port



INFOS PRATIQUES

LA REUNION ET MAYOTTE

La Réunion et Mayotte sont deux départements d'outre-mer français situés dans l'océan Indien. La Réunion est une île volcanique de l'océan Indien située à environ 800 kilomètres à l'est de Madagascar. Mayotte est également une île de l'océan Indien située à environ 400 kilomètres au nord-ouest de Madagascar.



Le tourisme à La Réunion

<http://www.reunion.fr/>
<https://www.ouest-lareunion.com/>

Le tourisme à Mayotte

<http://www.mayotte-tourisme.com>

LES COMPAGNIES AÉRIENNES

Quatre compagnies aériennes (Air France, Air Austral, Corsair, French Bee) desservent régulièrement La Réunion par vol direct depuis la métropole.

Air France : <https://www.airfrance.re/>

Bénéficiaire du tarif séminaire à partir de lien :

<https://globalmeetings.airfranceklm.com/Search/promoDefault.aspx?vendor=AFR&promocode=40029AF>

FrenchBee : <https://re.frenchbee.com/fr>

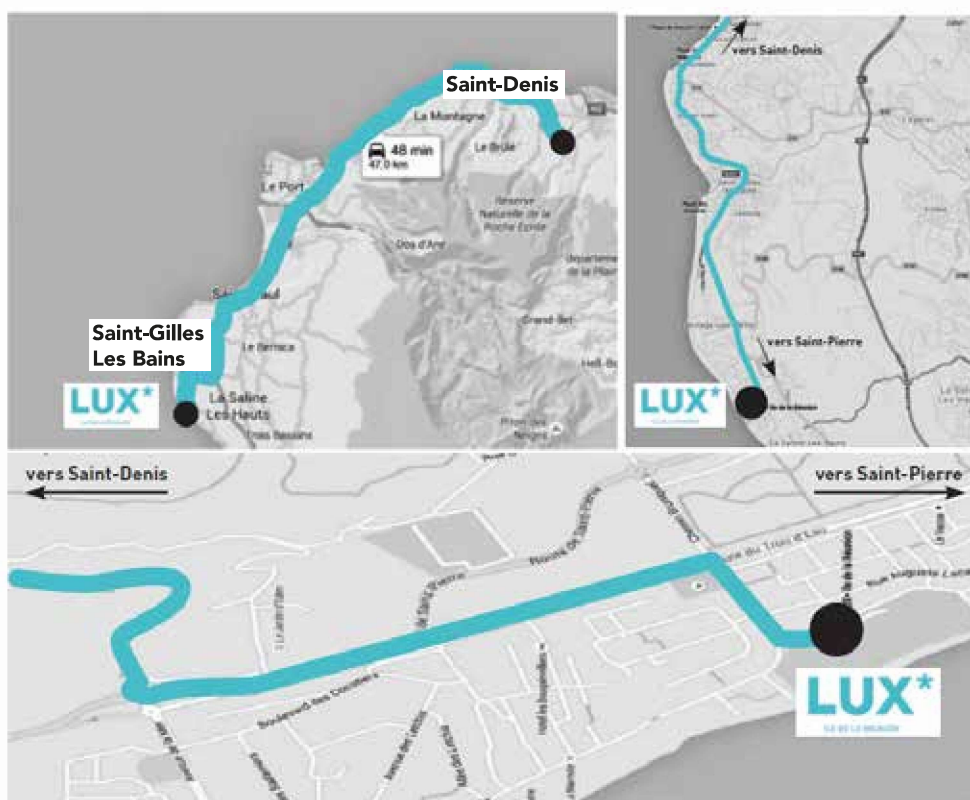
Corsair : <https://www.flycorsair.com/fr-re>

Air Austral : <https://www.air-austral.com/>

VOTRE ARRIVÉE

L'aéroport Roland Garros se situe à Saint-Denis, dans le Nord de l'Île de La Réunion.

Vous pourrez louer une voiture* pour vous rendre dans l'Ouest, à Saint-Gilles Les Bains - Hotel Lux, lieu des Journées.



*<http://www.reunion.aeroport.fr/fr/passagers/location-de-voitures>

INFOS PRATIQUES

PENDANT LES JOURNÉES ANCIC

Wifi

L'accès au wifi est garanti par l'hôtel.

Restauration

Les pauses et les repas du midi seront servis dans l'enceinte de l'hôtel et inclus dans votre inscription au congrès.

Parking

L'accès au parking de l'hôtel sera limité aux résidents et aux intervenants de la cérémonie d'ouverture et de fermeture. Merci de vous stationner à l'extérieur de l'hôtel et de prévoir un covoiturage compte tenu du nombre important de participants.

Vestiaire

Aucun vestiaire n'est disponible dans l'hôtel. Les bagages pourront être confiés aux bagagistes à l'entrée.

Badges

Tout participant aux journées de l'ANCIC devra être muni d'un badge et ce durant toute la durée du congrès. Sans ce badge, l'accès aux salles et aux buffets sera impossible.

EXEMPLES D'ADRESSES POUR DECOUVRIR LA RÉUNION

Activités

Batopéi

Promenade en mer à l'île de La Réunion
www.batopei.com/

Parapente Nature

Biplace en parapente à La Réunion, Saint Leu
<http://www.parapentennature.com/>

Rando-volcan

Randonnées volcaniques sur le Piton de La fournaise
<https://rando-volcan.com/>

Duocean

Observer les baleines et les dauphins dans l'eau
www.duocean.com/

Balades créatives

Découvertes insolites du patrimoine culturel réunionnais
www.Balades-creatives.com

Adventures Réunions

Canotying, randonnées aquatique et escalade réunion
<https://www.adventures-reunion.com/fr>

Catamaran Lady Lafée

Croisière en catamaran à La Réunion
www.ladylafee.re/

Helilagon

Survol de la réunion en hélicoptère
<https://helilagon.com/>

Hébergements

De nombreux hébergements sont disponibles dans l'ouest à proximité du congrès, mais aussi sur le littoral et dans les cirques.

INFOS PRATIQUES

Restaurants

La Case Pitey à La Rivière Saint Louis
105 r Hubert Delisle la Rivière
Tél : 0692 34 31 95
Site : <https://www.lacasepitey.re/>

Le Sauvage à Saint-Gilles Les Bains
Plage Des Brisants
Tel : 0262 44 88 73
Site : <https://www.sauvage.re/>

L'Univert à La Saline Les Bains
70 route Trou d'Eau
Tel : 0262 61 54 36
Site web : <https://l-univert.re/>

L'Atelier de Ben à Saint-Denis
10 rue Compagnie
Tel : 0262 41 85 73 / 0262 41 85 73
Site : <https://latelierdeben.com/>

Les Letchis à Saint-Benoit
42 Ilet Danclas
Tel : 0262 50 39 77

Le Bocage à Sainte-Suzanne
9 rue du stade
Tel : 0262 87 08 70
Site : <https://lebochage.re/>

R'de famille à Saint-Gilles Les Bains
99 rue du Général de Gaule
Tel : 0262 24 51 51

Marmite du pêcheur à Saint Philippe
18 1 RN 2 Ravine Ango
Tel : 0262 37 01 01
Site : <https://lamarmitedupecheur.re>

Le QG à La Plaine des cafres
60 Rue Alfred Picard
Tel : 0262 38 28 55
Site : <http://www.oqg-restaurant.com/>

NOUS CONTACTER

Pour tous renseignements, contacter

ANCIC : info@ancic.asso.fr

REPERE : contact@repere.re - tel : 0262 35 15 59

CGEOI : cgeoi974@gmail.com - tel. 0693 33 14 35

FORMATION

L'ANCIC, le REPERE, le CGEOI sont des organismes de formation référencés

L'ANCIC organise ainsi régulièrement (en moyenne tous les 2 ans) des Journées nationales d'études sur l'interruption de grossesse et la contraception.

L'objectif de ces journées est d'informer les professionnels des dernières avancées sur les méthodes de contraceptions et d'IVG, d'échanger avec les chercheurs travaillant sur ces thématiques, de rapporter des expériences, de débattre pour améliorer les pratiques professionnelles, de contribuer à la formation professionnelle et de stimuler des recherches portées par la demande des acteurs de soin.

Le REPERE propose des formations qui répondent aux priorités régionales et nationales en santé périnatale et qui est en cohérence avec les recommandations professionnelles.

Nos formations s'adressent aux professionnels de santé exerçant dans le champ de la périnatalité :

Gynécologue-obstétriciens, médecins généralistes, sages-femmes, pédiatres, anesthésistes, puéricultrices, infirmiers, aides-soignants...

Le CGEOI vise le développement des compétences professionnelles et pédagogiques au service des étudiants, des médecins et plus largement, de la spécialité médecine générale.

A propos de l'ANCIC. Créée lors de l'adoption définitive de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, l'ANCIC (Association Nationale des Centres d'Interruption de grossesse et de Contraception) rassemble les professionnel.le.s des centres de planification et d'IVG ainsi que les femmes et les hommes concernés par la santé sexuelle et reproductive au sens large. Ces notions sont désormais inscrites dans le Code de la santé publique par la loi du 26/01/2016 de modernisation de notre système de santé.

L'ANCIC a une double vocation :

- soutenir les structures de santé pratiquant les interruptions volontaires de grossesse et prenant en charge les femmes et les hommes pour la contraception ;
- susciter des débats sur les différentes pratiques ; développer les réflexions scientifiques, éthiques et politiques sur les questions de la contraception et de l'avortement, y compris l'égalité femmes/hommes ; favoriser les rencontres entre professionnel.le.s.